



La Roseiraie
maison de naissance

Rapport d'activité 2018



SOMMAIRE

1. Introduction
2. Organisation de l'Association
3. Temps forts de l'année 2018
4. Prestations durant la grossesse
5. Prestations autour de la naissance
6. Prestations durant les suites de couches
7. Colloques et formation continue
8. Formation des étudiantes sages-femmes
9. Partenaires administratifs, associatifs et du réseau de soin
10. Bilan et comptes
11. Perspectives 2019
12. Remerciements
13. Annexes

1. INTRODUCTION

Cette année, malgré une baisse transitoire des inscriptions sur le deuxième semestre, la Maison de naissance la Roseraie est en mesure de présenter des statistiques médicales prometteuses sur la qualité des soins prodigués. En effet, notre taux de transferts en cours de travail a diminué, passant de 26% en 2017 à 22% du total de patientes suivies à la Maison de naissance la Roseraie en 2018. Nous avons par ailleurs vu augmenter notre taux d'accouchements, qui est passé de 49% à 52% en 2018. Plus précisément, sur le nombre de femmes qui sont arrivées en travail à la Roseraie, 71% ont pu y terminer leur accouchement contre 65% l'année dernière.

Loin de vouloir produire de meilleurs chiffres, il s'agit pour nous de montrer combien notre pratique réflexive porte ses fruits et également de mettre en avant les compétences innées des femmes à accoucher de manière physiologique.

Nous sommes toujours aussi fières de la confiance que les parents nous accordent et nous sommes heureuses de tous les échanges constructifs que nous avons eus avec eux.

Nous avons également souhaité retravailler l'image de la Roseraie, qui, après six ans d'existence méritait un peu d'attention. Pour ce faire, nous avons contribué à la rénovation du site internet et à la réalisation de différentes vidéos visant à promouvoir notre activité et à témoigner de notre engagement. Ceci avait aussi pour but d'améliorer notre visibilité sur le réseau de soins genevois afin de permettre à plus de familles de pouvoir bénéficier de notre accompagnement.

Chaque jour la Roseraie évolue pour satisfaire au mieux les attentes des familles et de ses partenaires, toujours dans le respect de la physiologie mais aussi dans la recherche d'un haut niveau de sécurité.

Bonne lecture !

2. ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

L'Association Maison de naissance la Roseraie est composée du Comité et du Collège des sages-femmes depuis avril 2016.

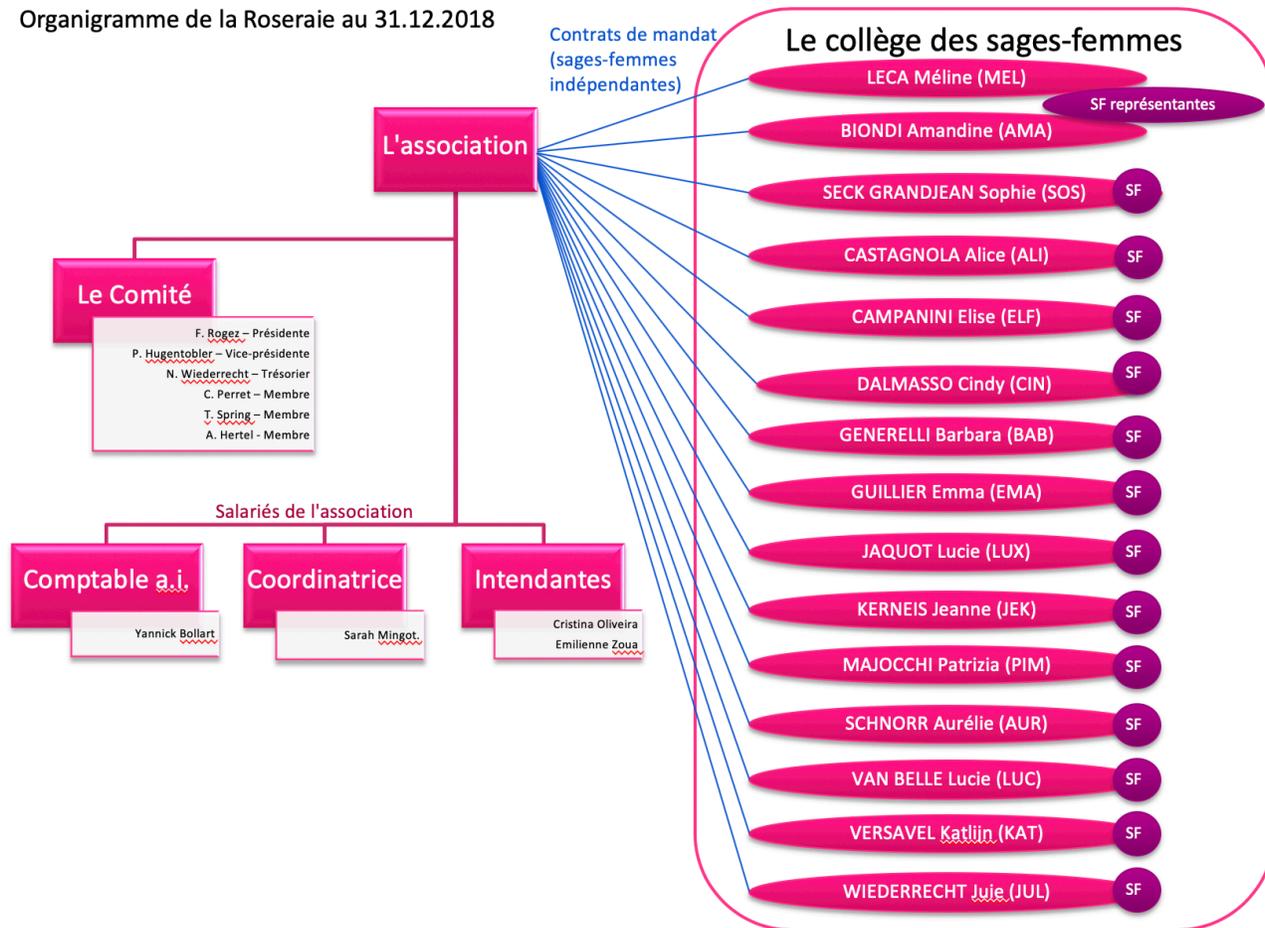
Le Comité a un rôle crucial et déterminant dans la gestion, tant des ressources humaines que financières, de la Maison de naissance. Tous les membres du Comité 2017 ont souhaité s'investir de nouveau cette année, pour notre plus grande joie et deux nouveaux membres ont été élus pour les aider dans leurs tâches : Tanja Spring et Alex Hertel, tous deux anciens bénéficiaires. Tous actifs professionnellement, ils assument de nombreuses tâches administratives soulageant ainsi les sages-femmes qui peuvent se concentrer sur leur accompagnement des familles.

Le Collège des sages-femmes est resté stable cette année avec 15 sages-femmes. Toutes les sages-femmes du Collège sont mandatées par l'Association pour prendre en charge les familles de la Roseraie. Elles sont décisionnaires et responsables des aspects médicaux et obstétricaux.

Les deux sages-femmes représentantes du Collège sont élues par ce dernier : Amandine Biondi a été élue cette année pour travailler en collaboration avec Méline Leca. Les représentantes font le lien entre le Comité et le Collège grâce aux séances mensuelles ou hebdomadaires de chaque partie. Elles permettent une meilleure communication entre ces deux organes et allègent également le travail des sages-femmes du Collège. Elles sont élues pour deux ans.

Les employés sont : une assistante administrative à 70% de janvier à juin, une coordinatrice à 70%, deux intendantes à 60% et un comptable à 50% à partir de fin novembre.

Organigramme de la Roseraie au 31.12.2018



3. TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2018

- Carole Perret, membre du Comité, et son conjoint Olivier Richardet ont créé le nouveau site web de la Roseraie, une mine d'information sur la prise en charge des naissances physiologiques à la Roseraie. Allez le visiter sur www.mdnr.ch !
- Nous avons organisé une formation réanimation cardio-pulmonaire au sein de la Mdn, avec David Dulliand (<https://dtaformation.ch/>), formateur technicien ambulancier afin que toute l'équipe des sages-femmes et des employées soit formée pour les gestes de premiers secours adulte et enfant. Nous renouvelerons cette formation chaque année dans le but que les connaissances puissent être rafraîchies ou développées pour chaque personne en contact avec les usagers de la Roseraie au minimum tous les deux ans.



- Au printemps, nous avons accueilli quelques représentants de la maternité des HUG : sages-femmes responsables de la salle d'accouchement et des urgences, gynécologues responsables de la salle d'accouchement et des urgences et pédiatre responsable de la néonatalogie pour une matinée de présentation de la Maison de naissance et une longue discussion à propos des conduites à tenir. Cette riche rencontre nous a permis d'améliorer notre collaboration et de mieux comprendre les besoins de chacun. Décision a été prise de renouveler cette expérience chaque année.
- En juin, le jardin de la Roseraie a été mis à disposition de Magali Bonzon, enseignante à l'HESAV filière sage-femme, qui, en collaboration avec l'association Maenner, a réalisé un documentaire sur le vécu de la maternité par les pères. Sages-femmes, gynécologues et nouveaux pères ont pu être interviewés. Un superbe outil didactique, à destination des soignants, comportant des propositions d'actions concrètes pour mieux accompagner les hommes, mais aussi et surtout à destination des papas est désormais disponible ici : www.naissancedupere.ch
- Nous avons collaboré avec Ulrich Fischer, réalisateur genevois (<https://ulrichfischer.net>), qui a monté plusieurs vidéos de présentation de la Maison de naissance et du vécu des familles. Un superbe travail qui se trouve en ligne sur le site web.

- La Roseraie a tenu un stand au Festival Alternatiba au Parc des Bastions le 22 septembre 2018. Une occasion de se faire connaître du public genevois sensible à la cause environnementale mais aussi de croiser des anciens bénéficiaires !



- La désormais traditionnelle Garden Party de septembre a réuni plus de 100 bénéficiaires, sages-femmes et membres du Comités sous un soleil rayonnant et a été un véritable succès ! Quel plaisir de revoir tous ces enfants nés à la Maison de naissance ou dont les parents ont été suivis à la Roseraie ces six dernières années. Nous avons pu rêver un moment tous ensemble accompagnés par la musique et voix de Blandine Delamarre, jeune maman de la Roseraie.



Le Comité 2018 (manque Alex Hertel)

- Nous avons pu échanger entre sages-femmes dans la bienveillance en supervision d'équipe avec le facilitateur Xavier De Stoppani à deux reprises cette année. C'est une occasion particulière d'aborder la communication au sein de notre riche équipe et de faciliter les grandes prises de décisions.

4. PRESTATIONS DURANT LA GROSSESSE

Visite de la Maison de naissance :

Faire le choix de donner naissance à son enfant à la Roseraie est parfois évident pour certains couples, mais bien souvent, c'est l'aboutissement d'un processus de recherche et de réflexion. Au moment où le projet germe, les futurs parents éprouvent généralement le besoin de voir par eux-mêmes la Maison de naissance, pour rendre le projet plus réel, et pour pouvoir confirmer leur choix.

Afin de répondre au mieux à cette demande, deux visites mensuelles sont prévues : le premier mardi du mois à 18h30 et le troisième samedi du mois à 10 heures. En 2018, 290 personnes dont 151 femmes ont visité la Maison de naissance lors des 24 visites organisées.

Suivi de la grossesse :

Dès qu'une femme enceinte s'inscrit à la Maison de naissance la Roseraie, une sage-femme de l'équipe est choisie comme référente. Elle assure un suivi global et personnalisé depuis la grossesse jusqu'aux suites de couches. Cette continuité permet de tisser une relation de confiance avec la sage-femme, facteur reconnu pour favoriser le maintien de la physiologie.

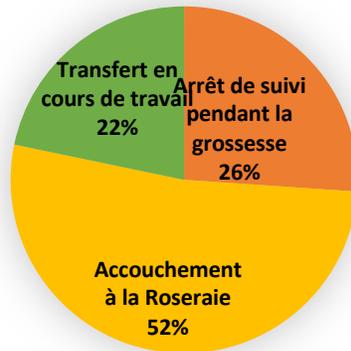
Concernant les consultations prénatales, elles peuvent commencer dès le tout début de la grossesse. Tous les aspects qui entourent cette période sensible sont abordés lors des consultations qui peuvent durer de 1 à 2 heures. Les examens médicaux nécessaires sont organisés par la sage-femme, qui informe les parents et leur permet de faire des choix éclairés. C'est également l'occasion de transmettre de nombreux conseils de promotion de la santé, tout en tenant compte des besoins exprimés.

En 2018, 115 suivis de grossesse ont débuté à la Maison de naissance. Dans 30 cas, une interruption du suivi a eu lieu, pour des causes variées :

- * Bébé en siège
- * Naissance prématurée ou dépassement du terme au-delà de 12 jours
- * Développement d'une pathologie chez la mère ou le fœtus
- * Poids de bébé estimé trop petit ou trop gros et donc incompatible avec une naissance extra-hospitalière
- * Désir du couple

Suite à ces interruptions de suivi, 7 patientes ont pu venir à la Roseraie pour le séjour post-partum et sauf circonstances particulières, toutes ont pu retrouver leur sage-femme référente de la Roseraie dès le retour à domicile.

115 suivis de grossesses en 2018



Consultations alternatives :

Les compétences développées par certaines des sages-femmes de la Roseraie offrent aux utilisateurs de la Roseraie des thérapies complémentaires au suivi de la grossesse et du post-partum. En 2018, des sages-femmes ont proposé des consultations en acupuncture, hypnose, allaitement, homéopathie et médecine ayurvédique, mais aussi sur les peurs de la grossesse et de l'accouchement. Une possibilité de plus, pour les parents, de faire connaissance avec l'équipe et, pour les sages-femmes, de mieux connaître les patientes. Un cours de portage est également proposé pour les jeunes parents.

Préparation à la naissance :

Cette année, 48 couples ont suivi des séances de préparation à la naissance selon deux formules :

- * Préparation pour la naissance d'un premier enfant, en 4 séances prénatales et 1 séance post-natale.
- * Préparation pour les naissances suivantes, en 2 séances prénatales et 1 séance post-natale.

De nombreuses informations et du travail corporel permettent d'aborder avec sérénité la fin de la grossesse et le jour de la naissance. Elles ont été animées par les différentes sages-femmes de la Maison de naissance, donnant ainsi l'occasion aux futurs parents de créer un premier lien avec elles.

Une préparation à la naissance en hypnose en petit groupe est également proposée en complément ou en remplacement des cours traditionnels.

Préparation corporelle :

Des activités physiques régulières pendant la grossesse permettent aux femmes de mieux vivre ce temps de transformation et de se sentir mieux dans leur corps et plus en confiance au moment de l'accouchement.

Certains exercices peuvent plus spécifiquement préparer à l'accouchement. La Maison de naissance a donc proposé cette année encore le cours de yoga prénatal, dispensé par une sage-femme de l'équipe, certifiée enseignante de yoga, puis par Alice Ripoll professeure de yoga pendant le congé maternité d'Aurélie Schnorr.

Réunion de parents :

Une fois par mois, les futurs parents qui arrivent vers la fin de la grossesse (idéalement quelque temps avant le début de la période de garde) ont été conviés à cette réunion gratuite.

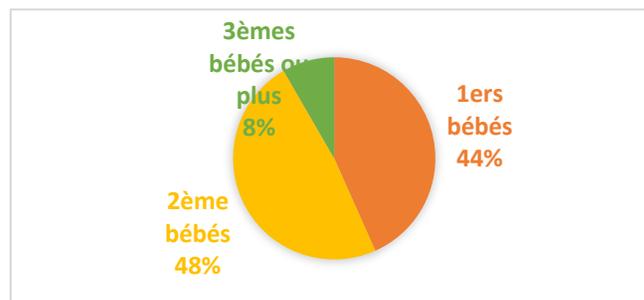
C'est une occasion supplémentaire de favoriser la rencontre entre les parents et l'ensemble des sages-femmes de l'équipe avant le jour de la naissance, puisqu'elles sont toutes susceptibles de les accompagner lors de l'accouchement. Au cours de la séance, de nombreuses informations pratiques sont données pour le jour de la naissance, le séjour à la Maison de naissance et le retour à domicile.

5. PRESTATIONS AUTOUR DE LA NAISSANCE

La période de garde commence dès que la période de prématurité se termine et peut se prolonger durant plus d'un mois. 24 heures sur 24, une sage-femme de l'équipe est atteignable sur un numéro de téléphone communiqué uniquement pour cette période. Lorsque les premiers signes de l'accouchement se présentent, un premier contrôle peut avoir lieu à domicile ou à la Maison de naissance.

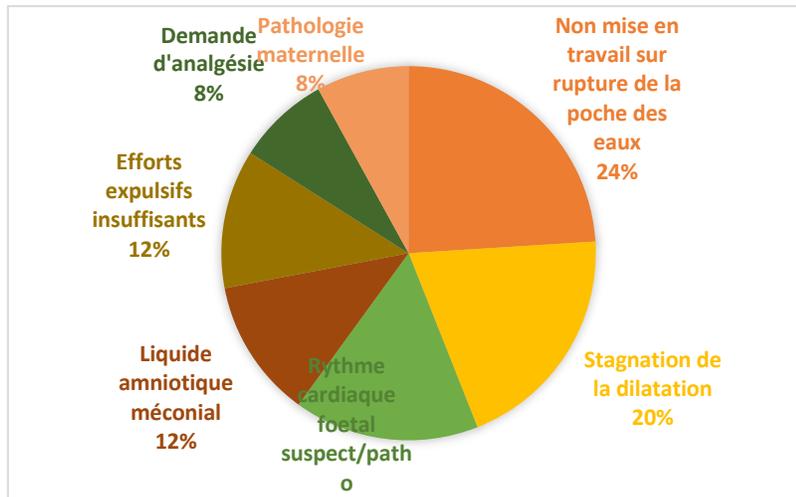
Dès que le travail a bien commencé, la femme peut vivre pleinement son accouchement avec son partenaire, en comptant sur le soutien constant de la sage-femme et des différentes possibilités proposées par La Roseraie : bain, liberté de mouvement, méthodes alternatives... Une deuxième sage-femme est toujours présente pour la naissance.

En 2018, 60 naissances ont eu lieu à la Roseraie:



Parité des parturientes en 2018 (n=60)

- 26 premiers bébés, 29 deuxièmes bébés et 5 troisièmes bébés ou plus.
- 34 naissances ont eu lieu dans l'eau, soit 57%.
- Lésions périnéales : 25 périnées intacts, 15 déchirures de 1er degré, 7 déchirures de 2ème degré, 1 déchirure de 3ème degré ou 4ème degré, 4 déchirures des lèvres, 8 déchirures vaginales, 0 épisiotomie.
- 25 transferts durant l'accouchement ont été nécessaires, pour les causes suivantes :



Transferts en cours de travail en 2018 (n=25)

- * Non mise en travail avec poche des eaux rompue (6)
- * Demande de péridurale (2)
- * Efforts expulsifs insuffisants (3)
- * Prolongation en durée du début du travail ou non progression de la dilatation (5)
- * Rythme cardiaque fœtal montrant des signes suspects (4)
- * Liquide amniotique méconial (3).
- * Pathologie maternelle (hypertension, hyperthermie) (2)

-> 7 de ces femmes ont accouché spontanément sans péridurale aux HUG, 3 avec péridurale, 5 ont eu un accouchement instrumenté (= 4,3% des femmes admises pour leur accouchement à la Roseraie) et 10 ont eu une césarienne (= 8,7% des femmes admises pour leur accouchement à la Roseraie).

-> 8 femmes et nouveau-nés ont pu revenir passer leur séjour post-partum à la Roseraie avec leur nouveau-né et leur conjoint après un accouchement aux HUG.

- 5 transferts après un accouchement à la Roseraie ont également été nécessaires, pour les raisons suivantes :

- * Problèmes d'adaptation néonatale chez le bébé (2)
- * Hémorragie (1)
- * Suture (1)
- * Malaise maternel (1)

-> La majorité des transferts ont eu lieu à pied ou en fauteuil roulant (18) et nous avons fait appel aux ambulances 7 fois.

6. PRESTATIONS DURANT LES SUITES DE COUCHES

Séjour à la Maison de naissance :

Quelques heures après la naissance, les familles sont installées en chambre pour le séjour du post-partum d'une durée moyenne de 2 jours. La possibilité de séjourner pour la personne accompagnante est restée une prestation particulièrement appréciée, permettant ainsi aux parents de vivre ensemble ces premières heures de vie si précieuses.

Un examen médical du nouveau-né dans ses premières 24 heures de vie a été assuré par un pédiatre choisi par les parents. Chaque année, un peu plus de pédiatres genevois acceptent de fournir cette prestation au sein de notre institution et nous les en remercions.

Chaque jour, les parents et les nouveau-nés ont bénéficié des soins et des conseils des sages-femmes. De plus, les intendantes, présence rassurante pour les familles, s'assurent qu'elles ne manquent de rien et œuvrent pour que la maison respecte les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Nos bénéficiaires peuvent profiter d'une prestation traiteur offerte par le restaurant "Un R'de famille". Ce restaurant, dépendant de la fondation Pro Juventute Genève, est mené par le Chef Sébastien Gueugneau (ancien bénéficiaire de la Roseraie), originaire de Bourgogne. Il nous propose une cuisine de saison, à base de produits frais et locaux. Grâce à ce restaurant, la Fondation Pro Juventute Genève œuvre à l'insertion sociale et professionnelle d'adultes en difficulté.

Les mamans et les papas ont pu s'offrir ou se faire offrir pendant leur séjour à la Roseraie, un massage thérapeutique complet, prodigué par une sage-femme formée en médecine traditionnelle chinoise.

Retour à domicile :

Au moment de rentrer à domicile, le suivi proposé à la mère et au nourrisson s'est poursuivi. Ainsi, tout en s'adaptant aux besoins des parents, les sages-femmes référentes ont organisé leurs visites à domicile jusqu'au 56ème jour après la naissance ! De plus, la LaMAL prend en charge trois consultations « allaitement » durant toute la période de l'allaitement.

Rééducation périnéale :

Après un repos nécessaire de 6 à 8 semaines après l'accouchement, une rééducation périnéale est bien souvent conseillée à la femme. Celle-ci peut se faire en séance individuelle auprès de certaines sages-femmes de notre équipe.

7. COLLOQUES ET FORMATION CONTINUE

Le rythme soutenu des colloques (1 par semaine) permet une belle cohérence dans l'équipe des sages-femmes. Nous échangeons sur nos pratiques, revenons sur toutes les situations obstétricales vécues à la Roseraie afin d'en tirer tous les enseignements possibles, en vue d'une amélioration constante de nos prestations.

Nous échangeons autour des patientes à terme et prenons du temps pour mettre à jour nos protocoles selon les recommandations actuelles des sociétés savantes mondiales (NICE, CNGOF, HAS, SGGG, Société Suisse de

Pédiatrie etc.), mais aussi selon les fiches d'attitude des hôpitaux universitaires romands.

Durant l'année nous avons également continué à évaluer régulièrement notre pratique professionnelle dans le cadre de Cercles de qualité et d'Ateliers pratiques, dans le but d'élaborer des guidelines pour nous soutenir dans notre pratique quotidienne de sage-femme et travailler à une meilleure organisation de la Maison de naissance. A titre d'exemples, l'accouchement dans l'eau, la suture périnéale, la prévention par le Rhophylac, le dépistage du portage du streptocoque B et sa prise en charge ainsi que la gestion de la dystocie des épaules font partie des thèmes abordés.

Rappelons par ailleurs que chacune des sages-femmes, en sa qualité de sage-femme indépendante membre de la FSSF, est tenue à une obligation de formation continue annuelle d'au minimum 16h.

8. FORMATION DES ETUDIANTES SAGES-FEMMES

Transmettre l'art des sages-femmes pratiquant en maison de naissance est un point qui nous tient tout particulièrement à cœur. En effet, c'est le moment idéal pour montrer aux sages-femmes de demain qu'une approche différente de celle proposée dans les structures médicales est possible. C'est de plus une exigence du Département de l'Emploi et de la Santé dans le cadre de notre contrat de prestation.

Pour la sixième année, la Maison de naissance est reconnue comme lieu de formation pour les étudiantes sages-femmes par les Hautes Écoles de Santé de Suisse Occidentale. Nous avons donc accueilli, durant l'année, 3 étudiantes en formation à la Haute Écoles de Santé de Genève.

Nos étudiantes ont l'occasion de suivre les différentes sages-femmes de l'équipe afin de couvrir un emploi du temps à 100% sur 4 à 6 semaines. Elles prennent part activement à la préparation à la naissance, aux consultations prénatales, aux accouchements et aux visites du post-partum à la Maison de naissance et à domicile.

L'accord des femmes et de leurs partenaires a toujours été demandé au préalable. La plupart du temps, les familles ont volontiers accueilli les étudiantes et ont été satisfaites par leur présence et leurs soins.

Cette année nous avons également répondu bénévolement à la demande de deux étudiantes suivant un autre cursus pour un stage d'observation. Nous sommes conscientes de l'importance de ces moments de confrontation avec la réalité professionnelle durant le processus d'orientation. Ces stagiaires ont pu nous suivre dans notre travail quotidien à la Roseraie et au domicile de nos patientes durant une semaine.

Dans le but de suivre au mieux nos étudiantes et pour répondre aux exigences du DES et des HES, Elise Campanini a commencé un CAS de Praticienne Formatrice qui se terminera en 2019.

9. PARTENAIRES ADMINISTRATIFS, ASSOCIATIFS ET DU RESEAU DE SOIN

Département de l'Emploi et de la Santé

La Maison de naissance la Roseraie est liée au DES par un contrat de prestation annuel. Au cours de la réunion avec le service de la planification hospitalière, nous avons pu évoquer nos préoccupations et nos souhaits pour l'avenir.

Ville de Genève

Pour une année encore nous devons notre existence à la généreuse subvention en nature de la Ville de Genève. Sans les magnifiques locaux qui nous sont loués à un tarif préférentiel, tout le projet serait remis en question. Nous les en remercions vivement.

Maternité des HUG (Hôpitaux Universitaires de Genève)

Nous cherchons à maintenir la meilleure communication possible avec ce partenaire essentiel dans notre pratique. Nous ne pouvons que saluer le fait que, cette année encore, la collaboration fût bonne. Pour la grande majorité des patientes que nous avons dû transférer, les parents se sont sentis bien accueillis et entendus dans leurs souhaits.

Pédiatres en cabinet

Un nombre croissant de pédiatres acceptent de venir à la Roseraie pour y effectuer l'examen médical du nouveau-né dans ses 24 premières heures de vie. Nous sommes fières de pouvoir faire la promotion de la naissance physiologique également par ce biais.

Gynécologues en cabinet

Il est capital d'avoir une bonne collaboration avec le gynécologue de ville qui va rester le médecin de la femme après sa grossesse. Nous nous efforçons d'entretenir une bonne collaboration avec les cabinets de ville et nous les encourageons à venir nous rencontrer lorsqu'ils en ressentent le besoin.

Centre d'échographie et d'analyses médicales

Ils collaborent quotidiennement avec nous pour assurer le suivi des patientes.

Ambulanciers (144)

Nous faisons appel aux services du 144 plusieurs fois par année et leur rapidité d'intervention permet un fort niveau de sécurité pour nos patients.

Hautes Écoles de Santé

Nous accueillons chaque année plusieurs étudiantes de la filière sage-femme des Hautes Écoles de Santé de Genève et Lausanne.

Association suisse des maisons de naissance : IGGH-CH

L'organisation faîtière des maisons de naissance suisses représente nos intérêts au niveau national. Nous en sommes membres. L'IGGH-CH mène les négociations tarifaires avec les assurances maladie pour améliorer notre rémunération ou obtenir de nouvelles possibilités comme celle d'avoir un forfait pour les accouchements ambulatoires.

FSSF : Fédération suisse des sages-femmes

La Maison de naissance est en contact étroit avec la section genevoise de la FSSF via une des sages-femmes représentante qui coordonne les informations de part et d'autre.

Arcade Sages-Femmes

Plusieurs sages-femmes de la Maison de naissance sont aussi membres de l'Arcade Sages-Femmes et permettent ainsi de créer un lien entre les deux associations.

L'Arcade Sage-femme permet d'informer les femmes quant à la possibilité d'accoucher en maison de naissance à Genève, notamment à la Roseraie. La collaboration entre sages-femmes des deux Associations est notamment bien visible lors des formations où elles s'invitent mutuellement.

CLAFG (Centre de Liaison des Associations Féminines Genevoise)

La Roseraie est membre de cette association qui regroupe et informe les associations membres et coordonne leurs activités.

10. BILAN ET COMPTES : Voir les annexes

L'année 2018 s'est révélée être une année particulièrement difficile au niveau comptable. Le Chiffre d'Affaires a connu une importante baisse de 25% par rapport à 2017 pour atteindre un peu plus de CHF 700'000.-.

Si frais généraux d'exploitation sont restés relativement stables, les charges de personnel administratif et la provision pour les frais de révision ont augmenté. Des changements importants au niveau du personnel administratif ont dû être réalisés. De plus, un rattrapage de la tenue comptable a nécessité un travail comptable important. Ces éléments expliquent l'augmentation de frais de personnel administratif. Il convient de préciser que le comptable actuel a fait ses preuves et apportera une stabilité à ce poste. Une baisse notable des frais de personnel administratif devrait donc avoir lieu pour 2019. Les frais d'honoraires des Sages-Femmes ont suivi la baisse du Chiffre d'Affaires.

De plus, au vu de la situation comptable, les Sages-Femmes ainsi que le Comité ont accepté une baisse de leurs rémunérations.

Durant l'année 2018, en raison de la baisse d'activité, la Maison de Naissance a touché un peu plus de 108'000.- en trop de la part du DSES. Des discussions ont été entamées avec leurs services afin de déterminer d'un plan de remboursement de ce montant. Une décision devrait tomber dans la deuxième moitié de l'année.

Le résultat de l'année s'établit donc avec une perte notable de CHF 118'119.- et il convient de préciser que les comptes font état d'un surendettement de CHF 114'998.-

Le budget 2019 a pu être établi et les perspectives sont encourageantes. En effet, le Chiffre d'Affaires devrait dépasser celui de 2017, meilleure année de l'existence de la Maison de Naissance. Ce regain d'activité, couplé à des frais généraux stables et une baisse des frais de personnel hors Sages-Femmes permet d'envisager un résultat positif qui permettra d'éponger une partie importante de la perte de 2018. Le budget a été établi avec un souci d'élaborer des chiffres avec prudence et présente un résultat positif d'un peu plus de CHF 32'000.-

11. PERSPECTIVES 2019

L'équipe des sages-femmes est en constante évolution, deux sages-femmes ne désirant plus assumer les gardes d'accouchement ont souhaité soutenir l'équipe en restant des sages-femmes poolistes et ainsi aider ponctuellement pour des gardes. Deux sages-femmes se préparent à mettre au monde leurs deuxièmes enfants et nous sommes donc en recherche de nouvelles collaboratrices dès la fin de l'année 2018.

Concernant l'équipe du Comité, nous sommes toujours en recherche de forces vives pour le Comité afin d'en partager les tâches.

Un beau projet d'isolation, d'embellissement et de réaménagement intérieur de la maison est en cours, pour pérenniser la Maison de naissance et améliorer le confort des familles et des collaboratrices. Pour l'instant il ne rencontre pas d'avis favorable pour le subventionnement. Nous serons donc en recherche de fonds pour l'année 2019 afin que ce projet puisse aboutir pour le bien de tous.

Le groupe de travail entre sages-femmes des ambulanciers est en cours avec la HEDS Genève afin d'améliorer la qualité des transferts vers l'hôpital.

L'initiative de la mise en place des Cafés Parents a aboutie et verra le jour tout début 2019. Il s'agira de rencontres mensuelles de 2h entre parents et professionnels (sages-femmes mais aussi exceptionnellement intervenants

externes) autour d'un sujet de périnatalité. Pour le premier semestre des thèmes divers et variés seront proposés : couches lavables, sommeil de l'enfant, massage Tuina pédiatrique, massages bébés, 1ers gestes d'urgence pédiatriques. Ce projet sera évalué en fin d'année.

Par ailleurs, un groupe de travail sera créé afin de proposer un espace de parole et de partage autour des vécus d'accouchements, de transferts ou d'arrêts de suivis. Parfois l'arrivée d'un enfant ne se passe pas tout à fait comme les parents l'avaient envisagé et il nous semble essentiel d'être disponibles pour les soutenir.

Nous nous engageons dans une nouvelle année prometteuse en terme de naissances puisque le nombre d'inscriptions pour les début de l'année n'a jamais été aussi haut !

12. REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement toutes celles et ceux grâce à qui la Maison de naissance la Roseraie peut exister :

- Les sages-femmes – et membres - pour leur engagement et leur persévérance : Amandine BIONDI, Elise CAMPANINI FAVRE, Alice CASTAGNOLA, Cindy DALMASSO, Barbara GENERELLI, Emma GUILLIER, Lucie JAQUOT, Jeanne KERNEIS, Méline LECA, Patrizia MAJOCCHI, Aurélie SCHNORR, Sophie SECK-GRANDJEAN, Lucie VANBELLE, Katlijn VERSAVEL, Julie WIEDERRECHT.
- Nos employés pour leur excellent travail et leur collaboration : Sarah MINGOT, Cristina OLIVEIRA DA SILVA, Emilienne ZOUA, Jacqueline INEZA, Rui PAIVA TAVARES.
- Le Comité pour son implication et le travail réalisé : Alex HERTEL, Patricia Hugentobler, Carole Perret, Françoise Rogez, Tanja SPRING, Nicolas Wiederrecht.
- Tous les membres ordinaires de l'Association pour leur confiance et leur enthousiasme. Particulièrement Olivier Krumm pour son soutien dans le projet isolation/extension.
- Xavier de Stopanni, facilitateur spécialisé dans l'accompagnement de groupes, pour sa disponibilité et son soutien précieux.
- Mes Valloggia et Etier du cabinet Oher Avocats pour leurs conseils juridiques.
- Nos partenaires administratifs pour leur précieux soutien : La Ville de Genève et le DES.
- Nos partenaires du réseau de soin pour leur précieuse collaboration : les responsables et les professionnels de santé de la maternité des HUG, les pédiatres et les gynécologues de ville, les ambulanciers, les laboratoires Dianalabs et Unilabs, les centres d'échographie Dianecho, Echofemme et Dr Antonelli, la pharmacie de la Clé d'Arve et les enseignants de la HEdS.
- Nos partenaires associatifs pour leur aide et leur soutien : IGGH-CH, FSSF, Arcade Sages-Femmes, CLAFG.
- Le restaurant "Un R'de famille" pour la réalisation des plats cuisinés proposés aux familles.

Rédaction : Méline Leca

Relecture et corrections : Françoise Rogez et Lucie Jaquot